



UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT
Hauts-de-France



Cycle de qualification

PREVENIR LES RISQUES DE DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AU LOGEMENT

3 et 4 juillet 2018

IRTS - Arras

Présentation du cycle

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 fait de la cohésion sociale un pilier des contrats de ville, et de la lutte contre toutes les formes de discriminations et pour l'accès au(x) droit(s) des axes transversaux de ces derniers.

D'abord concentrée sur les discriminations à l'emploi, la lutte contre les discriminations au logement apparaît rapidement comme un nouvel enjeu. La législation relative aux discriminations dans l'accès au logement se développe jusqu'à être réaffirmée dans la loi ALUR de 2014 et la loi Egalité-Citoyenneté de 2017.

Malgré les dispositions juridiques et les différentes politiques publiques mises en œuvre, de nombreuses études prouvent l'existence de difficultés persistantes dans l'accès au logement pour une part importante de la population ; et l'existence de discriminations directes ou indirectes, causes de ce non-accès.

Afin de prévenir ces risques, l'URH et l'IREV se sont associés afin de proposer aux acteurs du logement (Hauts-de-France) un cycle de qualification sur 2 jours. Ce cycle visera à faire un état des lieux des discriminations dans l'accès au logement, pour ensuite aborder la notion de discrimination et sa traduction juridique. Il sera également l'occasion de réinterroger et d'adapter les pratiques de chacun·e·s, et de réfléchir à des outils communs pour prévenir et lutter contre les discriminations dans l'accès au logement.

Le déroulement de ce cycle sera accompagné par Hervé Bordy, juriste formateur conseil, spécialisé notamment sur les questions de lutte contre les discriminations et accès au(x) droit(s).

Objectifs du cycle

- ▶ **Connaître et reconnaître la discrimination**
- ▶ **Connaître les dispositifs juridiques en matière de lutte contre les discriminations, plus spécifiquement dans le logement**
- ▶ **Analyser les pratiques et postures professionnelles dans une structuration globale complexe**
- ▶ **Prendre en main les outils existants et expérimenter les bonnes pratiques mises en place sur le territoire départemental / régional / national**

Un cycle de 2 jours, de 9h30 à 17h

Lieu de formation	3 et 4 juillet 2018	Institut Régional du Travail Social – Salle C2 5, rue Maurice Schumann 62031 ARRAS
Programme de formation	Séance 1 (03/07)	Approche historique, politique et juridique des discriminations
	Séance 2 (04/07)	Des partenariats et expériences pour agir
Public visé	<ul style="list-style-type: none">• Professionnel·le·s et acteurs du logement• Territoire régional (Hauts-de-France)• Approche inter-acteurs privilégiée : bailleurs (services RH et membres des commissions d'attribution), services habitat logement / mixité / peuplement (Etat, EPCI, communes, etc.), agences immobilières, élus locaux, etc.	
Capitalisation	Un support pédagogique sera fourni aux bénéficiaires du cycle de qualification. Ce support pourra s'enrichir des cas pratiques exposés durant le cycle et faire l'objet d'une capitalisation finale par le centre de ressources.	

▶ CONDITIONS D'ACCES

Gratuit, à titre exceptionnel, pour tou·te·s les participant·e·s

20 inscrits maximum

RENSEIGNEMENTS :



Mathilde LEBORGNE – Chargée de mission

m.leborgne@irev.fr – 03.20.25.61.56



Jean-Luc VANDESTIENNE – Chargé de mission

jl.vandestienne@union-habitat.org - 03.28.16.07.73